

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
de la cohésion des territoires

Direction générale de l'aviation civile

Décision du 31 octobre 2023

**portant nomination de rapporteurs au conseil du personnel navigant professionnel de
l'aéronautique civile**

NOR : TREA2326647S

(Texte non paru au journal officiel)

Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires,

Vu le code de l'aviation civile, notamment l'article R.421-16 ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment les articles R*133-1 et suivants ;

Vu le décret n° 2020-806 du 29 juin 2020 modifié relatif à certaines commissions à caractère consultatif relevant du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales ;

Vu la décision du 11 mars 2022 modifiée portant nomination au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés rapporteurs auprès du conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile :

Mesdames Mireille Chabroux et Isabelle Lemarcis ;

Messieurs Philippe Besse, Orian Dheu, Christophe Dode, Clément Dufix, Jean-Michel Goyat, Louis Téodoro et Olivier Outtier.

Article 2

La décision du 16 mai 2023 portant nomination de rapporteurs au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile est abrogée.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Fait, le 31 octobre 2023.

Pour le ministre et par délégation,
*Le directeur technique coopération européenne et
réglementation de sécurité,*

N. MARCOU